

Saint-Egrève

N° 222
MARS 2016

le journal

DOSSIER |

Saint-Egrève
cultive son cadre de vie



www.saint-egreve.fr



www.facebook.com/saint.egreve38120



disponible sur AppStore & Google play



AU CRÉDIT MUTUEL NOUS NE SOMMES PAS DIFFÉRENTS SANS RAISON.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !



CRÉDIT MUTUEL SAINT-EGREVE
5, RUE DE LA CONTAMINE
38120 SAINT-EGREVE

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9 RCS B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.



Gremeret
Jardins & Paysages
Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste
Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr
www.jardins-paysages.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...
-10%
sur présentation
de ce journal



ECRAM
Le savoir-faire artisanal

QUALIBAT
RGE

Vitrage isolant - Rénovation
Porte-fenêtre alu, pvc, bois - Menuiserie aluminium
Vérandas - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

DEVIS GRATUIT

Tél. 04 76 75 46 88 - www.ecram-fenetres-stegreve.fr
29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08

Palette
PUBLICITAIRE

enseignes / signalétique / marquage véhicules

Tél : 04 76 75 57 14
29 rue des Glairaux - 38120 Saint Egrève
web : www.palettublicitaire.com

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !

IMMOBILIER

SAINT-EGREVE
Plein ciel. 2 pièces + cuisine, 45 m², 2^e étage, sans travaux, parking privatif, 210 lots. Charges 600 €/an.
DPE : E 110 000 €

SAINT-EGREVE
Pont de Vence. 3 pièces + cuisine 52 m². 7e et dernier étage, sans travaux. Charges 750 €/an.
DPE : E 110 000 €

SAINT-EGREVE
Saint Robert. 4 pièces + cuisine 65 m² au 4^e étage. Bon état, parking privatif, 80 lots. Charges 780 €/an.
DPE : E 118 000 €

SAINT-EGREVE
Maison 5 pièces + cuisine 130 m² sur terrain 500 m². Bon état. Construction années 90, pas de charges.
298 000 €

ST-MARTIN-LE-VINOUX
4 pièces + cuisine 90 m² 1^{er} étage, garage, terrasse, immeuble ravalé en 2014.
DPE : C 188 000 €

MONTAUD
Terrain viabilisé 1493 m², possib. construct 256 m². Expo Sud-Ouest. Situé à 10 mn autoroute, 20 mn de Grenoble. 130 000 €

www.jbt-immobilier.com
SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle 04 76 940 940



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22
www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS
Société Nouvelle de Travaux Publics



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

En ce temps de renouveau saisonnier, en chemin vers la belle saison que nous espérons tous, il n'est pas inutile de rappeler qu'au cœur de nos préoccupations pour Saint-Egrève et les Saint-Egrévois, il y a notre volonté constante de préserver, améliorer et enrichir notre cadre de vie.

C'est le sens de notre engagement des "Mille arbres". Dans un premier temps, nous avons conduit une étude pour connaître le nombre et l'état de ce patrimoine arboré. Qui aurait cru que Saint-Egrève comptait environ 4000 arbres dans les espaces publics (dont près de 2000 sujets individuels sans compter le Néron...)? Ces 1000 arbres viendront compléter ce "capital vert" que nous enrichissons encore en choisissant des espèces variées et reconnues pour leurs qualités.

En plus de ce travail pour l'avenir, il nous faut également nous préoccuper du présent. C'est par exemple, le travail que nous faisons pour la Roselière du Muscardin depuis maintenant plusieurs années. Malheureusement, nos efforts ne sont pas suffisants sans la coopération et l'action de tous. C'est le sens de l'appel de la "dernière chance" que nous lançons ce mois-ci : sans la participation de tous, cet espace naturel disparaîtra...

Enfin, dernier exemple de ce que nous faisons pour notre cadre de vie : le Plan Local d'Urbanisme. Paradoxal, me direz-vous : comment la construction de nouvelles habitations peut préserver notre cadre de vie ? Tout simplement parce que le PLU de Saint-Egrève prévoit depuis 2006 que pour toutes les nouvelles constructions, 30 % au moins de la parcelle doivent être dévolus aux espaces verts. C'est une contrainte que nous n'avons, nous, pas hésité à donner aux constructeurs et qui n'empêche pas d'accueillir de nouveaux habitants. Croyez-moi, toutes les communes ne le font pas...

Voilà trois exemples concrets de notre action quotidienne en faveur de notre cadre de vie, donc de notre qualité de ville et de vie, pour qu'il continue de faire bon vivre à Saint-Egrève. Vous en découvrirez plus encore en feuilletant les pages de ce magazine.

Chaleureusement,

Catherine KAMOWSKI

sommaire n°222

4-9 | les actualités



Retour au jardin... partagé
Une nouvelle formation à la MFR
Zone d'activités : du nouveau à l'ETAMAT
Rue du Vercors : projet immobilier



I la Ville | 10-11

Environnement

Roselière : tous unis pour la préserver !

Prévention sécurité

Rencontre avec les commerçants



12-15 | Dossier

Environnement

Saint-Egrève cultive son cadre de vie

I les loisirs | 16-19

Focus

Solidarité sportive

Événements

Café des sciences

Concert "Quand je serai petit"

Musiques actuelles



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Dépôt légal : mars 2016
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Deltasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Egalité femme-homme, Saint-Egrève sur la bonne piste

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée mondiale des droits des femmes, il est de bon ton de faire le portrait d'une femme d'exception qui marque l'actualité. Pour une fois, ce n'est pas d'une Saint-Egrévoise en particulier mais de toutes en général qu'il sera ici question. En effet, à l'occasion de la dernière mise à jour de l'Analyse des Besoins Sociaux du CCAS, une étude de l'égalité femmes-hommes à Saint-Egrève a permis de dresser le portrait de la Ville au féminin.

Et d'après ce document, issu de la compilation de nombreuses particularités démographiques de l'INSEE et de données tirées de déclarations annuelles de données sociales locales, il apparaît que, "quel que soit l'indicateur, la situation des femmes est plus favorable à Saint-Egrève que sur l'ensemble du territoire français". Ainsi, qu'elles travaillent effectivement ou qu'elles soient en recherche active d'emploi, le

taux d'activité des Saint-Egrévoises âgées de 25 à 54 ans est de 90% contre "seulement" 86% en France. Parmi elles, 20% sont des cadres alors qu'en France la proportion s'élève difficilement à 15%. Mais attention, cette situation n'est pas synonyme d'égalité parfaite, car si la situation des Saint-Egrévoises est globalement meilleure que celle des Françaises en général, des disparités subsistent avec les Saint-Egrévois, puisqu'il apparaît que ces messieurs de 25 à 54 ans sont plus insérés dans le monde de l'emploi. En effet, 93% d'entre eux sont considérés comme "actifs" et 31% de ces derniers sont cadres. Résultat, le salaire net horaire moyen est à Saint-Egrève de 12€ pour les femmes contre 16€ pour les hommes, une disparité finalement plus marquée que pour le reste de la France puisque si les Françaises gagnent elles aussi 12€ de l'heure, les hommes ne touchent que 15€. ■



"On peut le faire !", une affiche de propagande américaine réalisée en 1943 par J. Howard Miller devenue un symbole féministe

Retrouvez l'Analyse des Besoins Sociaux dans sa version intégrale sur le site de la Ville :



Les suffragettes à La Vence Scène !



© crédits focus features



Lundi 15 mars à 20h, en écho à la Journée mondiale des droits des femmes, le Planning Familial anime une soirée-débat à La Vence Scène autour du film "Les suffragettes" dans lequel Sarah Gavron retrace le combat de femmes qui se battent afin d'obtenir le droit de vote dans l'Angleterre du début du XX^e siècle. ■

En savoir + : www.lavencescene.saint-egreve.fr.

Femmes, on vous aide !

Au cœur de la lutte pour l'égalité femmes-hommes à Saint-Egrève, l'antenne locale du Planning Familial défend la contraception, lutte contre les violences faites aux femmes et assure la promotion de l'éducation sexuelle auprès de populations ciblées. L'équipe, qui compte notamment quatre conseillères conjugales et un médecin gynécologue, reçoit dans ses locaux du 2, rue du 19 mars 1962, immeuble le Fié, les mardis de 13h30 à 19h et les mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30.

En savoir + : 04 76 75 33 04

cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org.

(50-50

"Planète 50-50 d'ici 2030 : franchissons le pas pour l'égalité des sexes", c'est le thème pour la Journée mondiale des droits des femmes sur lequel l'Organisation des Nations Unies mettra l'accent en 2016 !

Tournée de Grands-ducs à Rochepleine



L'envergure du Grand-duc (*bubo bubo*) peut atteindre 188 cm !

Saint-Egrève jouit d'une forte attractivité. La preuve l'été dernier un couple de Grands-ducs s'est installé dans un confortable T1 à Rochepleine. Appréciant sans doute la quiétude du site et la vue dégagée, ces deux hiboux ont non seulement niché sur la falaise mais ont aussi donné naissance à trois petits oisillons. Afin de respecter l'intimité de cette famille et surtout d'en protéger la vie, le service des sports a désinstallé une partie des équipements du rocher

d'escalade pour éviter qu'un grimpeur ne vienne – par mégarde – déranger les animaux. D'après la Ligue de Protection des Oiseaux, qui a travaillé avec la Ville pour mettre en place des mesures de protection du nid, la population française de grands ducs est estimée à à peine un peu plus de 1500 couples. Comme toutes les espèces de rapaces, cet oiseau qui peut atteindre 1,80 mètre d'envergure est protégé en France, selon la Loi du 10 juillet 1976. A l'heure actuelle, les petits ont

pris leur envol depuis quelques mois, toutefois, cet oiseau étant territorial, il est possible qu'il choisisse à nouveau de nicher dans la falaise. Il est donc essentiel que les grimpeurs restent le plus éloignés possible de leur nid. "La sensibilisation des sportifs permet de faire cohabiter leur pratique avec la présence de l'espèce sur certaines falaises naturelles", explique-t-on à la

LPO lors du recensement des diverses mesures de protection de ce grand rapace dont les principaux ennemis sont les câbles à haute tension et les automobiles. Peu farouche, le Grand-duc chasse à la tombée de la nuit et dès potron-minet de petits rongeurs et toute sorte d'animaux qu'il capture. ■

EMBLÈME : Le saviez-vous ? Le Grand-duc est l'emblème du Parc Naturel Régional de Chartreuse auquel appartient Saint-Egrève

Retour au jardin... partagé !



Le printemps arrive au jardin partagé

Au fil des saisons, l'association Vivre Ensemble Le Handicap Psychique et la Maison des Solidarités et des Familles animent un jardin partagé en partenariat avec le Centre Hospitalier Alpes Isère. Un collectif de jardiniers associant des patients et des habitants se retrouve deux fois par semaine pour entretenir et cultiver ensemble des parcelles de légumes. Plus que la recherche forcenée

du rendement, les jardiniers expérimentent des méthodes de jardinage qui respectent la vie du sol. Ce projet s'adresse à toute personne intéressée par la démarche collective et prête à s'engager pour la saison qui court d'avril à novembre. Pour s'embarquer dans l'aventure, une rencontre de présentation aura lieu à la MSF (38 rue de la gare) mercredi 23 mars à 10h. ■ **En savoir + :** 04 76 56 05 40.

Attention moustiques !

Si les oiseaux de la Ville sont des prédateurs naturels des moustiques, il n'en demeure pas moins que les habitants de la ville peuvent eux-mêmes participer à faire diminuer les populations de ces horripilants diptères qui peuvent s'avérer être vecteurs de maladie. Pour ce faire, il faut impérativement éliminer les eaux stagnantes qui peuvent exister dans les jardins et même sur les balcons. En effet, ce sont dans de petites mares ou flaques d'eau que les femelles pondent leurs œufs et que se développent les larves. En diminuant leurs lieux de nidification, on diminue donc naturellement le nombre de moustiques. CQFD.

Zapping du mois

FÉVRIER

Mardi
16



Un bol d'air frais !

Mini séjour, maxi glisse pour le Pôle Jeunesse. En effet, les jeunes Saint-Egrévois font partie des quelques élus qui cette année auront pu profiter d'un bon bol d'air frais saupoudré de quantité astronomique de neige. Bref des vacances d'hiver au sommet !

Recrutement pour sous-vêtements

Depuis le 8 février, trois lundis par mois, Bérangère Pagani troque sa casquette de commerciale pour Charlott' lingerie pour proposer des séances d'information à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron. Ces réunions sont mises en place de 14h à 15h ou de 17h45 à 19h. L'activité de l'entreprise Charlott', qui emploie aujourd'hui plus de 3700 conseillères réparties dans toute la France, est en pleine expansion.

"Nous manquons de représentantes dans le secteur, c'est pourquoi j'ai mis en place ces sessions d'information soutenues par la MEEN. Elles sont l'occasion de présenter l'activité particulière de



Bérangère Pagani sillonne la région pour promouvoir Charlott' lingerie

la vente à domicile indépendante (à ne pas confondre avec le porte à porte, le "conseiller" présente ici ses produits chez des particuliers dans le cadre de réunions, NDLR). Nous recher-

chons des personnes qui souhaitent se donner un complément de revenu ou se lancer dans cette activité à temps plein. L'avantage de ce type d'activité, c'est que l'on est libre de choisir le temps que

l'on y consacre afin de générer plus ou moins de revenus..." ■

En savoir + : MEEN
au 04 76 13 18 05
ou www.charlott.com

LA BONNE ASSIETTE : le restaurant le Saint-E rue de Saint-Robert, a changé son enseigne et s'appelle désormais "La bonne assiette". En savoir + : 04 76 56 15 55

MEEN ONLINE : fin janvier, la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron propose aux chercheurs d'emploi, aux salariés et aux entreprises un site entièrement refondu à découvrir en ligne www.meen-neron.com

Le whisky made in Saint-Egrève

C'est par un simple tweet envoyé vers une heure du matin le 1^{er} janvier dernier que Daniel Brigone annonçait la sortie officielle, le jour même, du "JL 59" le whisky de Grenoble "finition Condrieu".

D'après le fondateur et gérant de Basilico, l'entreprise saint-égrévoise spécialisée depuis 2010 dans la liqueur de basilic, ce "blend", "attaque en douceur et est très aromatique". Nommé ainsi en l'honneur d'un ami grand amateur de single malt tragiquement décédé à 59 ans, ce spiritueux saint-égrévois fait partie des innovations de la société domiciliée à Prédieu. En effet, depuis sa création, Basilico a non seulement développé la liqueur de basilic, son produit phare primé notamment à Hong Kong, Miami ou Cologne et qui s'écoule particulièrement bien dans les épiceries fines et auprès des restaurants gastronomiques, mais aussi d'autres liqueurs aux saveurs exotiques, des vinaigres... Des bouteilles gourmandes mais bien évidemment à consommer avec modération.

Une nouvelle formation à la MFR

Cette année, la Maison Familiale Rurale de Saint-Egrève propose un nouveau diplôme européen d'études supérieures Informatique, Réseaux et Sécurité. De niveau Bac + 3, cette formation d'une année en alternance vise, au-delà du renforcement des compétences d'administration des réseaux informatiques et de leur sécurisation, à développer des capacités de veille et d'innovation technologiques ainsi que l'ouverture aux pratiques et cultures de l'espace européen. En tout, 240 heures sont consacrées à quatre modules généraux et 340 heures dédiées aux techniques professionnelles. Attention, les admissions sont en cours et la formation débute le 11 avril. ■



Les MFR propose une journée portes ouvertes le samedi 19 mars de 9h à 17h

En savoir + : Maison de la maintenance, MFR de Saint Egrève 2 bis av. Général de Gaulle, BP 333, 38523 Saint-Egrève cedex ou 04 38 02 39 50 ou mfr:st-egreve@mfr.asso.fr.

Transport

Les “combinés” et autres combines

Saint-Egrève propose un concentré de tout ce que l'agglomération compte de moyens de transports en commun. 6,7 km de voies de tramway, six lignes de bus TAG, près de 30 km de pistes cyclables et même un train offrent aux Saint-Egrévois de solides alternatives à l'utilisation de l'automobile. Mais bien évidemment, cela a un coût qu'il est possible de réduire à son strict minimum en faisant attention.

En effet, plutôt que d'acheter les tickets à l'unité auprès des chauffeurs de bus (ce qui économiquement parlant n'est pas une bonne affaire puisque ceux-ci sont facturés 2€ contre 1,5€ pour le même ticket acheté en boutique ou aux distributeurs installés à chaque station de tram) il vaut mieux étudier les différentes offres qui peuvent exister et qui sont normalement conçues pour convenir au mieux à chaque utilisation. Ainsi,

si les utilisateurs occasionnels peuvent se rabattre vers les billets “10 voyages” ou les classiques carnets de 30 tickets, les voyageurs assidus ont eux tout intérêt à se tourner vers les abonnements.

“Les abonnements sont d'autant plus intéressants qu'ils bénéficient d'une tarification solidaire”, précise Philippe Wion, conseiller en mobilité à la TAG qui souligne l'intérêt que peuvent représenter les tickets combinés TER+TAG. Mais en matière de bon plan et autres expérimentations le réseau de transport en commun de l'agglomération s'efforce d'innover régulièrement. A ce propos, Philippe Wion rappelle que “les paiements par smartphone existent déjà et permettent de payer a posteriori les voyages effectués durant le mois. Le tout étant bien évidemment modulé et plafonné pour le plus grand avantage de l'utilisateur. Il est aussi possible



Une offre de transport à la carte... OÛra !

de gérer ses titres de transports sur une clef USB dédiée que l'on peut recharger chez soi. D'ailleurs, il est même possible de recharger sa carte OÛra depuis chez soi en achetant un petit appareil dédié ;

ça évite de faire la queue en début de mois pour renouveler ses titres. Et en ce moment, sur la ligne C2, on expérimente aussi le paiement par carte bleue”... ■

30% D'ici à 2021, la TAG a pour objectif de faire augmenter sa fréquentation de 30% par rapport à 2014

PRATIQUE : pour bien se déplacer en transports en commun, le site www.metromobilite.fr et l'appli du même nom permettent de planifier son voyage, d'acheter des billets et de connaître mille autres détails sur le réseau TAG

Le réflexe “Flexo”

Les lignes Flexo assurent la desserte des zones les moins denses de l'agglomération. Elles fonctionnent en semaine en service régulier aux heures de pointe et sur réservation en heures creuses. Pour les utiliser, lors de la première réservation il faut obligatoirement appeler le service AlloTAG au 04 38 70 38 70 pour être enregistré comme adhérent. Il est alors possible de réserver jusqu'à deux heures avant le déplacement sur simple appel à ce même numéro disponible du lundi au vendredi de 8h à 18h30. Pour se déplacer, il suffit de se présenter sur la ligne Flexo à l'arrêt, le jour et à



l'heure réservés. Il est possible d'enregistrer une réservation identique sur plusieurs jours ou semaines, jusqu'à deux mois maximum. ■

A noter : les horaires pour lesquels il faut réserver sont signalés par le sigle “téléphone” sur les fiches horaires de la TAG

Les contacts pratiques

Trois agences de Mobilité de la TAG (comme celle de “Stationmobile” av. Joseph Vallier à Grenoble) accueillent les voyageurs qui en outre peuvent accéder 24h sur 24 au service Allo TAG (04 38 70 38 70) qui délivre les principales informations du réseau du lundi au samedi, de 8h à 18h30, sans oublier le site www.tag.fr qui est lui aussi une mine de renseignements.

04 38 70 38 70

C'est le numéro unique qui rassemble toutes les informations nécessaires pour voyager en transports en commun dans l'agglomération. C'est aussi le numéro à appeler pour réserver un bus Flexo !

Zone d'activités : du nouveau à l'ETAMAT

On le savait depuis longtemps : un pôle de restauration était en gestation dans le secteur de l'ex-ETAMAT, à l'entrée nord de Saint-Egrève. S'il était acquis que cinq restaurants devaient s'implanter dans le secteur, il restait encore à la métropole qui gère le développement de cette zone d'activités communautaire, à choisir entre les différents candidats. Et c'est chose faite depuis le vendredi 29 janvier, date à laquelle les conseillers métropolitains ont choisi de faire confiance à Carrefour Property pour porter ce projet. Ainsi, prochainement, en plus de "la Salad'rit", un restaurant local, quatre enseignes vont accueillir le public en semaine et le weekend. En misant sur la cuisine traditionnelle avec Pataterie, mais aussi les saveurs du monde avec le Memphis coffee, le poisson avec Ayako Sushi ou encore une ambiance plutôt brasserie avec Au bureau,



Entrée nord de Saint-Egrève : le terrain de l'ex-ETAMAT où seront implantés les cinq restaurants

l'accent a donc été porté sur la diversité.

Après l'extension des établissements A. Raymond et l'annonce de l'implantation prochaine de Leroy-Merlin (voir Saint-Egrève le journal n° 221 daté de février

2016), c'est donc un nouveau stade important du développement de la zone d'activités de l'ex-Etamat qui est franchi.

Sur le plan urbanistique et voirie, après que la rue des Abattoirs a été refaite par la

Ville et la Métro, le réaménagement prochain du carrefour rue des Abattoirs / avenue de San Marino devrait parachever la requalification de l'entrée nord de la ville de Saint-Egrève. ■

Du côté de Vence Ecoparc



Autre zone d'activités créée et gérée par la Métropole, Vence Ecoparc s'étale sur quinze hectares en bas de la rue de l'Isère. Plus de la moitié des terrains disponibles ont déjà été commercialisés. Actuellement, la deuxième

phase de Novaparc, un parc proposant bureaux et locaux de production à différentes entreprises est en passe d'être finalisée. Les nouveaux locaux produits seront ainsi prochainement mis à disposition des professionnels. ■

(17,7

C'est en hectares la surface totale des anciens terrains militaires de l'ETAMAT où une zone d'activités communautaire est actuellement aménagée à l'entrée nord de la ville.

CAP DES H' ET CAP 38 : C'est aussi à la Métropole qu'incombe désormais la gestion de Cap des H' et Cap 38. Voirie, signalisation, animation de ces zones commerciales saint-égrévoises dépendent désormais de l'intercommunalité

(358 000 €

C'est pour 2016 l'enveloppe consacrée par la Métropole pour aider financièrement les commerçants et artisans qui entreprennent des travaux de mise en accessibilité ou de réfection de vitrine. Ces aides peuvent représenter 1/3 de la facture et s'élever de 1500 à 7500€.

Rue du Vercors : projet immobilier

Après une présentation devant le Conseil des Habitants du secteur Vence, Frédérique Alacoque et Romain Barry, représentant le groupe Pichet immobilier, sont venus le 11 février dernier présenter à l'Hôtel de Ville un projet de construction d'un immeuble sur un terrain privé dans le secteur des rues du Vercors et du Pont-Noir. Cette réunion publique organisée à l'initiative de la municipalité et en présence du Maire avait pour objectif de présenter au public composé majoritairement de riverains les détails de ce programme immobilier. L'architecte Philippe Audart a notamment précisé les contours du bâtiment envisagé. D'une hauteur de 12,37 mètres maximum, celui-ci comptera deux étages et un attique en plus du rez-de-chaussée et proposera 38 appartements. 45 places de stationnement



Le maire Catherine Kamowski a accueilli les représentants du groupe Pichet venus présenter les premières esquisses de leur projet

devraient en outre être aménagées pour les occupants du petit ensemble. Encore au stade d'ébauche, ce projet devra en outre tenir compte des exigences environnementales imposées

par le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Egrève en matière d'espaces verts en proposant des solutions efficaces d'économies d'énergie et de traitement des eaux de pluie. Par ailleurs, comme le prévoit le PLU pour

tous les projets immobiliers collectifs qui voient le jour à Saint-Egrève, 35 % de ces habitations devront relever du logement social soit une dizaine d'appartements. ■

SERVICE URBANISME : changement d'horaires, à compter du 1^{er} mars, le service urbanisme de la Ville est fermé au public les mardis et jeudis matin. En savoir + : 04 76 56 53 17.

SECURISATION DU NERON : la pose de filets contre les chutes de blocs vers le Muret et Terrafrance se poursuit. La circulation des véhicules et des piétons est interdite sur le chemin de Fougirou permettant l'accès au massif

Pont de Vence, le Vencéa



Le projet du "Vencea" vu par l'architecte de la COGEDIM

Le Tribunal Administratif de Grenoble a rejeté le recours qui avait été fait contre le Plan Local d'Urbanisme et le permis de construire du Vencéa, le projet immobilier situé à l'angle de la rue Paviot et de la route

départementale 1075 porté par la COGEDIM. Pour mémoire, cet ensemble devrait compter 88 logements allant du T1 au T4 répartis sur deux bâtiments, l'un R+4 en bordure de la route de Grenoble, l'autre en R+2

vers la rue Paviot. Respectant les orientations d'aménagement du PLU, le projet s'inscrit dans le processus de requalification du secteur concomitant à l'arrivée du Tram.

35% des 88 appartements seront des logements sociaux, 200 m² de surface commerciale seront aménagés en rez-de-chaussée et 30% de la parcelle de 4400 m² seront aménagés en espaces verts ce qui permettra une gestion par rétention et infiltration des eaux pluviales. D'un point de vue paysager, de larges trouées traversantes permettront de conserver des perspectives visuelles vers le Vercors. Des capteurs solaires et autres dispositifs permettront à l'immeuble d'obtenir un label Bâtiment Basse Consommation. ■

Enquête publique

Du 1^{er} au 31 mars est organisée une enquête publique concernant le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Egrève. Elle a pour objet de permettre la réalisation du projet de renouvellement urbain sur le site "TMV". Le dossier est disponible en mairie où un registre d'enquête est mis à la disposition du public. Le commissaire enquêteur tient des permanences le 7 mars de 9h15 à 12h15, le 22 mars de 13h30 à 16h30 et le 31 mars de 16h30 à 19h. Observations, propositions et contre-propositions peuvent aussi être adressées à urbanisme@mairie-st-egreve.fr ou par courrier à Mme le Commissaire enquêteur 36 avenue du Général de Gaulle 38120 Saint-Egrève. En savoir + : www.saint-egreve.fr

Environnement

Roselière : tous unis pour la préserver !

La Roselière du Muscardin est un petit espace naturel sensible que la Ville souhaite protéger. Mais sans la participation des habitants, l'avenir de cette oasis de nature est plus que compromis. Explications.



Attention, nourrir les animaux sauvages nuit à leur santé et à l'environnement !

La Roselière du Muscardin est un espace de nature préservé, pourvu d'un petit étang enclavé en milieu urbain. Havre de calme, environnement privilégié, elle abrite un patrimoine naturel original où se développent une faune et une flore typique des milieux humides. Ecosystème fragile, elle fait l'objet de mesures de conservation et de gestion. La Ville et le Conseil départemental ont validé, en 2014, une nouvelle notice de préservation prévoyant des actions de sauvegarde jusqu'en 2023.

Certaines sont ponctuelles et portent sur les aménagements des berges pour éviter qu'elles ne se dégradent ou la mise en place d'un système de vannes permettant de réguler le niveau d'eau du site pour en faciliter notamment l'entretien. D'autres sont récurrentes comme l'organisation de pêches de gestion depuis 2015 pour lutter contre les espèces invasives ou inadaptées, l'organisation de campagnes de capture des ragondins et tortues de

Floride ainsi que des campagnes d'information sur l'importance de l'interdiction du nourrissage des espèces sauvages.

Ne pas nourrir les animaux !

L'attitude des promeneurs qui fréquentent la Roselière est elle aussi essentielle à sa préservation. En effet, la notice de préservation de l'Espace Naturel Sensible de la Roselière du Muscardin insiste sur l'interdiction du nourrissage des animaux. Cette pratique, qui concerne particulièrement les ragondins et les canards, est néfaste pour le milieu naturel et la faune. Elle crée une dépendance à une nourriture mal adaptée au régime alimentaire des espèces sauvages, perturbe leurs mœurs de recherche de nourriture et leurs habitudes alimentaires naturelles. En outre, cette pratique, à proscrire absolument, participe à contaminer le plan d'eau et à la propagation de maladies. Autre effet collatéral du nourrissage

des animaux sauvages, il favorise la prolifération des rats et avec elle la cohorte de désagréments pour les riverains comme les bruits, les odeurs de déjections, mais aussi les dégâts dans les potagers ou sur les berges des îles liés au creusement de galeries.

C'est donc aux personnes qui fréquentent et qui aiment cet endroit exceptionnel d'adopter une attitude responsable afin de préserver ces lieux ! ■

Attention dangers !

La Roselière du Muscardin est actuellement menacée pour différentes raisons : les îles se dégradent, en raison du niveau d'eau trop haut et de l'effondrement de galeries creusées par les ragondins ; le plan d'eau se comble progressivement de vase ; l'eau trouble est eutrophisée, du fait notamment de la surpopulation des poissons qui arrachent les végétaux en se nourrissant, consomment l'oxygène et empêchent le développement d'autres espèces ; la présence d'espèces envahissantes comme les ragondins, rats musqués et tortues de Floride...

Zapping du mois

FÉVRIER

Samedi
13



C'est tout vu !

A l'occasion de la séance inaugurale de "A vous de voir" Catherine Kamowski a accueilli à La Vence Scène une partie de l'équipe du film de Good Luck Algeria. Un film qui a porté chance à ces premières rencontres cinématographiques qui, du 13 au 17 février, ont cumulé 2812 entrées !

19 MARS 1962 : Saint-Egrève organise une cérémonie commémorative en l'honneur des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le samedi 19 mars à 11h15 au Monument aux Morts de La Monta

Prévention sécurité

Rencontre avec les commerçants

Le 3 février dernier, les commerçants de Saint-Egrève ont échangé avec la Ville et la Gendarmerie sur des questions de sécurité publique quotidienne.

C'est une réunion franche où personne ne s'est voilé la face qui a été organisée en mairie à l'initiative de la Ville. L'objectif était d'échanger avec les commerçants sur les questions liées à la sécurité publique et notamment à celle de leur magasin. "Il y a eu quelques épisodes ces derniers temps" a-t-on pu entendre lors de cette réunion durant laquelle il a été dit que "les commerçants de proximité sont une cible facile pour les petits malfrats. Saint-Egrève, comme tous les secteurs périurbains, n'est pas épargnée par la délinquance. L'objectif de la Ville avec la Police Municipale et la Gendarmerie, c'est d'accompagner les commerçants pour éviter les cambriolages".

Des mesures préventives

Durant cette réunion, le Lieutenant Julien Ravoire, à la tête de la gendarmerie de Saint-Egrève a insisté sur le fait que "la sécurité ça se joue sur la voie publique et à l'intérieur des commerces". Ainsi, apprend-on que de petits



Des commerçants participant à la réunion "prévention sécurité"

aménagements pas forcément très coûteux peuvent éviter aux commerçants pas mal de déboires. La gendarmerie peut accompagner les commerçants sur le diagnostic de leur boutique et les aider à changer leurs habitudes ou à améliorer la sécurité dans leur magasin.

Lors de cette réunion, deux demandes sont régulièrement revenues sur le tapis. "Les commerçants sont demandeurs d'une présence policière accrue dans l'espace public, car cela a pour effet de dissuader les regroupements qui participent à créer une impression d'insécurité mais aussi de lutter efficacement contre les

cambriolages", constate Natacha Ponthus en charge de la direction prévention-sécurité de la Ville avant de souligner que "la vidéo-surveillance a aussi été abordée".

On étudie toutes les pistes

"On a bien compris que la demande de mise en place de la vidéo-surveillance apparaît pour certains comme un système efficace pour prévenir de certains risques comme les cambriolages", souligne Pascal de Filippis

conseiller municipal chargé de la tranquillité publique. "Attention toutefois, ces caméras ne sont pas la solution miracle qui éradique définitivement la délinquance. Elle ne peuvent être qu'un outil dans un arsenal préventif. Il y a du pour et du contre dans ce dossier et on étudie toutes les pistes ! On va approfondir la question, analyser la pertinence de ces systèmes et de leur implantation, établir des coûts de fonctionnement... Bref on va creuser la question pour voir ce que la Ville va faire ou pas en la matière". ■

COLLABORATION : Police Municipale et Gendarmerie travaillent en complémentarité. Tous les mois, élus et représentants des forces de l'ordre se retrouvent pour coordonner des missions, se transmettre des informations et définir des actions communes

Des minis caméras embarquées très efficaces

Cela fait un peu plus d'un an que les policiers municipaux sont équipés de mini-caméras portatives qu'ils déclenchent lors de leurs interventions sur la voie publique. Et d'après Thierry Dalla Rosa, le chef de cette unité, "le dispositif est efficace. D'un côté, les agents de la Police Municipale se doivent d'avoir une attitude exemplaire et de l'autre, les contrevenants sont plus mesurés quand on leur dit qu'ils sont filmés. Ceux qui perdent leur sang froid en sont pour leur frais puisque leurs



débordements sont enregistrés et utilisés par le parquet si besoin est". ■

(27) C'est le nombre de représentants des forces de l'ordre à Saint-Egrève en comptant les 21 gendarmes de la brigade locale et les 6 agents de la Police Municipale

Pratique

La Police Municipale est joignable au 04 76 56 53 66 ou au 06 82 84 65 62 et un numéro est spécialement dédié à l'ilotage de proximité : 06 14 10 67 56.

La Gendarmerie Nationale (12 de la rue des Peupliers) est joignable au 04 76 75 30 93.

En cas d'urgence composer le 17.

A noter, les horaires d'ouverture au public de la gendarmerie ont changé, sauf urgence, l'accueil se fait tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Saint-Egrève

2

C'est le nombre de fleurs que la Ville a obtenu au concours régional de fleurissement.

7

C'est le nombre de parcs publics qui représentent 32 des 47 hectares d'espaces verts que compte Saint-Egrève.

1 000

C'est le nombre de nouveaux arbres qui doivent être plantés en six ans, ce qui augmentera de 50% le nombre de sujets dans les parcs et les rues de Saint-Egrève.

4 000

C'est environ le nombre d'arbres, sujets isolés ou répartis en bosquets, que l'on recense dans les espaces publics de la ville.

Plus que quelques jours avant le printemps ! La nature est sur des "starting blocks" et les végétaux sont prêts à bourgeonner comme des petits fous ! Pour accompagner cette renaissance annuelle, le service des espaces verts qui a en charge la propreté urbaine et qui veille sur le patrimoine arboré de la ville est bien évidemment sur le pied de guerre. Il se prépare d'ailleurs à mener une nouvelle campagne de fleurissement.

L'occasion pour "Saint-Egrève le journal" de revenir sur la nature qui s'invite à chaque coin de rue de la ville et dont le cadre de vie privilégié fait l'objet d'une attention toute particulière.

sommaire du dossier

- page 13
Saint-Egrève cultive son cadre de vie
- page 14
3 questions à Benjamin Coiffard
- page 15
*2016 en vert
Formid'arbres*



e cultive son **cadre de vie**



“On peut planter une fois mille arbres mais on ne peut pas planter mille fois un arbre”, plaisante Xavier Damboradjian, responsable du service des espaces verts à qui la Municipalité a confié la mission d’augmenter d’un millier de sujets le patrimoine arboré saint-égrévois durant le mandat en cours. “Cet objectif de planter mille arbres ou arbustes de plus de deux mètres de haut en six ans a été fixé par les élus”, explique le technicien serein. En effet, depuis 2014, la municipalité a abattu 33 arbres mais en a planté 377 autres auxquels il faut ajouter 512 arbustes de plus de deux mètres. Cela nous amène déjà à 856 nouveaux sujets. D’ici à 2019 et déduction faite des arbres vieillissants et dangereux qui seront coupés, Saint-Egrève prévoit d’en planter encore 333 de plus. Autant dire que le projet de mandat est sur les rails !

Cette volonté d’étendre le patrimoine arboré de la Ville ne procède pas du caprice mais d’une véritable réflexion qui s’appuie sur plusieurs facteurs. “Avec les services de la Métropole, nous avons pu faire un diagnostic thermique de la Ville. Sans grande surprise celui-ci a confirmé que les

secteurs boisés étaient plus frais que les quartiers plus minéraux comme la zone d’activités cap des H’ par exemple. Ce qui est notable toutefois, c’est que cette différence de température est de l’ordre de deux ou trois degrés. C’est un delta très important. Suite à ce diagnostic, nous avons donc envisagé la création d’îlots arborés dans ces secteurs afin de les rendre non seulement plus esthétiques mais surtout plus agréables !” souligne Benjamin Coiffard, conseiller municipal en charge des travaux qui précise que “cela rentre dans le cadre plus vaste d’une gestion environnementale de Saint-Egrève. En multipliant les arbres, nous continuons l’action municipale entreprise en faveur de la biodiversité. Et puis il faut bien dire que Saint-Egrève est traditionnellement très attachée à son patrimoine naturel et que nous nous sommes engagés à le valoriser”.

Gestion high tech

Quand on pense gestion du patrimoine arboré on ne fait pas forcément le lien avec les nouvelles technologies. Pourtant à Saint-Egrève, sur les 3000 arbres recensés qui poussent sur l’espace public, 1992 ont été dûment identifiés lors d’un

diagnostic réalisé par le bureau d’études CITARE en 2014 et 2015. Ce ne sont là que les plants qui sont situés dans les parcs publics ou sur la voirie. La Ville n’a pas diagnostiqué les sujets qui boisent le massif du Néron. Ce travail de recensement a été fait en collaboration avec le système d’information géographique (SIG) de la Ville. Les techniciens peuvent ainsi localiser sur une carte chaque arbre que compte Saint-Egrève. “Ils sont tous géolocalisés précisément. Chaque sujet dispose d’une fiche détaillée dans laquelle on trouve notamment son espèce, son âge, son état et de nombreux indicateurs. Le système se mettant à jour automatiquement, il nous alerte pour nous rappeler que l’état sanitaire de tel ou tel arbre nécessite une inspection”. Mais ces 1000 arbres ne doivent pas cacher la forêt d’initiatives et d’actions en faveur de l’environnement et du cadre de vie que mène la Ville tout au long de l’année.

Lieux de vie(s)

“Les parcs ne sont pas à Saint-Egrève envisagés comme de simples objets décoratifs. Ce sont des lieux de vie à part entière”, rappelle Benjamin Coiffard. Et

UNE CHARTE POUR LE RESPECT DE L’ENVIRONNEMENT

Depuis près de 15 ans déjà, les espaces verts de la ville sont gérés dans le respect d’une charte d’entretien. Résultat de l’engagement de la commune dans une démarche de “développement durable”, elle a pour objectif d’organiser la gestion des espaces verts de la ville en prenant en compte l’environnement et en introduisant des notions de qualité. Suivre ces conseils de préservation de l’environnement, c’est donner la chance aux générations futures de vivre dans une ville accueillante. Plan de gestion de tout le patrimoine naturel de la commune, la charte d’entretien des espaces verts invite les habitants à suivre un certain nombre de préconisations. Les particuliers soucieux de l’environnement peuvent s’en inspirer pour gérer leurs propres espaces verts. Elle est disponible sur simple demande auprès du service des espaces verts.

En savoir + : 04 76 56 53 33.

... ce sont même des lieux de vies (au pluriel) puisqu'ils sont aménagés de telle sorte qu'ils représentent non seulement des destinations de promenades privilégiées mais aussi de véritable niches écologiques pour les espèces animales sauvages. "C'est effectivement dans cette double optique que les espaces sont envisagés" poursuit le technicien avant de citer en exemple le Parc Barnave. Ce dernier était jusqu'à il y a quelques années traversé par un chemin rectiligne. Pratique, certes, mais pas bien original. La Ville a donc décidé de le redessiner et d'en faire un cheminement paysager plus ludique. Aujourd'hui, le chemin serpente à travers le parc pour offrir une perspective moins utilitaire, il est en plus bordé de massifs

fleuris et de mobiliers urbains. De fait il est plus propice à la flânerie.

Un effort reconnu

En novembre 2013, la Ville a d'ailleurs obtenu une deuxième fleur qui récompense la qualité des espaces verts locaux. Le jury analyse de manière globale la gestion du cadre de vie. Les critères d'appréciation sont très nombreux. Ils vont de la présence de parcs ouverts ou clos à la gestion de l'eau en passant par l'application de méthodes de gestion différenciée. La propreté générale de Saint-Egrève a été soulignée par le jury et la qualité de l'entretien du patrimoine arboré a joué un rôle décisif dans l'obtention de cette deuxième fleur. Xavier Damboradjian explique que "avant on



Les espaces verts de la Ville : un havre pour la biodiversité et un cadre de vie d'exception pour les Saint-Egrévois

DES RÈGLES À SUIVRE !

Le saviez-vous : si les parcs sont des lieux à vivre, on ne peut toutefois pas y faire tout et n'importe quoi. Des règles d'utilisation de ces lieux publics permettent que chacun en jouisse paisiblement. Pour tout connaître des us et coutumes qui prévalent en ces lieux de nature, il suffit soit de jeter un coup d'œil aux panneaux qui y ont été installés soit d'aller faire un tour sur le site de la Ville où les diverses réglementations en vigueur sont explicitées.



1 215 174 €

C'est en 2016 le budget que la Ville consacre aux "espaces verts urbains". Cela comprend entre autres les frais de personnel et les investissements.

questions à :

3

Benjamin
COIFFARD



Conseiller municipal en charge des travaux

Qu'est-ce qui caractérise les espaces verts de la ville ?

A Saint-Egrève, nous avons différents types d'espaces verts. Il y a les pentes du Néron, qui sont un espace naturel sauvage au sens propre du terme, et nous avons des parcs qui eux sont des espaces verts urbains. Ces derniers nécessitent plus d'entretien, de soins et sont amenés à évoluer en fonction des attentes de la population. A Saint-Egrève nous les préservons et les aménageons pour en faire des lieux de vie à part entière et pas juste des musées verts.

Pourquoi vouloir planter mille arbres ?

C'est un engagement pour le futur. Aujourd'hui nous plantons des tiges relativement fines et pas très hautes dans l'espoir que dans quelques années nos enfants puissent profiter de l'ombre de grands sujets. C'est ça qui est fascinant dans le fait de travailler sur les espaces verts : se dire que l'on fait un pari sur l'avenir.

Mais cet engagement pour le fleurissement et l'entretien de 47 hectares d'espaces verts est-ce vraiment nécessaire et surtout la Ville en a-t-elle les moyens ?

Oui c'est nécessaire. C'est même vital. Je ne m'étendrai pas sur le rôle des végétaux dans le maintien de la biodiversité, ou pour la dépollution de l'atmosphère, la capture du gaz carbonique et encore la régulation de la température au sol. Mais je tiens à souligner ici qu'une grande partie des travaux que nous engageons est réalisée en régie par les services des espaces verts et espaces urbains ce qui signifie qu'à part la fourniture des matières premières, cela ne coûte pas grand chose à la Ville mais contribue à contrario à l'enrichir et à l'embellir.



se concentrait sur deux ou trois massifs, maintenant on travaille donc sur l'embellissement global de la ville. Ce qui n'empêche pas les 25 agents du service espaces verts-quartiers de se mobiliser au printemps et à l'automne, lors des campagnes de fleurissement pour planter 35 000 fleurs".

Mais en plus de l'aspect esthétique, c'est toute la gestion des espaces verts qui est prise en compte lors de ce concours. Le jury a par exemple fondé sa décision sur le fait que Saint-Egrève a adopté une gestion différenciée de ses espaces publics qui ont été classés en trois catégories suivant la fréquence des interventions dont ils doivent faire l'objet. Les massifs de fleurs sont par exemple entretenus toutes les semaines en saison de fleurisse-

ment, alors que les talus situés le long de la voie ferrée ou en bordure du parc de Fiancey font l'objet de passages plus espacés, espacement qui induit l'épanouissement de la diversité naturelle de la faune et de la flore. De plus, cette classification et le choix des méthodes de culture permettent de réduire sensiblement l'usage des herbicides et des engrais, donc de moins polluer.

Des solutions écologiques

Car oui, il est contradictoire d'entretenir les pelouses avec des produits phytosanitaires. Saint-Egrève a d'ailleurs mis en place un plan quadriennal pour stopper l'utilisation des produits phytosanitaires dans ses espaces publics. Lancé en

2008, il a permis de passer d'une consommation annuelle d'herbicide de plus de 120 litres à une quantité (presque) négligeable aujourd'hui. Des produits phytosanitaires sont encore un peu utilisés dans le cimetière, mais la municipalité cherche des solutions pour s'en passer définitivement. "Les agents nous proposent des solutions originales pour gérer les espaces verts", se réjouit Benjamin Coiffard qui salue au passage le travail engagé pour "faire de Saint-Egrève une ville au naturel. Ce qui n'est pas toujours facile car il faut se projeter loin dans le futur puisque parmi les mille arbres que nous sommes en train de planter, certains n'atteindront leur maturité que dans quelques dizaines, voire dans quelques centaines d'années". ■

2016 en vert !



En 2016, ça va bouger dans les parcs saint-égrévois et certains vont être modifiés en profondeur. C'est notamment le cas de celui de la Mairie où l'ancien espace de stationnement en goudron va être supprimé et où les cheminements piétons vont être entièrement redessinés pour être à la fois plus pratiques et plus esthétiques. A Fiancey aussi, un gros travail va être réalisé sur les chemins qui vont être reliés entre eux afin de permettre à tous les promeneurs d'accéder à l'ensemble du site depuis la route départementale. Les berges du lac de Fiancey vont aussi faire l'objet de soin pour lutter contre l'érosion et il en va de même pour celles de la Roselière du Muscardin (voir aussi en page 10) où une quarantaine d'arbres sera plantée en remplacement futur du bosquet de peupliers dépérissant. Si 10 autres sujets doivent aussi être plantés au niveau du plateau sportif de la Monta c'est pour y créer un environnement ombragé. ■

Formid'arbres !

Les parcs de la ville comptent quelques sujets de toute beauté. Arbres majestueux plusieurs fois centenaires, ils donnent un caractère particuliers aux parcs saint-égrévois. En se promenant dans le parc de Rochepleine, il est ainsi possible de lever les yeux sur un impressionnant cèdre du Liban dont l'âge serait estimé à 200 ou 300 ans, un peu plus vieux mais à peine que le cyprès chauve qui pousse non loin de lui. Pas mal. Mais en fait, partout dans la commune on peut admirer d'autres arbres vénérables qui ont vu défiler les siècles comme le Sophora du Japon situé à l'entrée de l'Hôpital et qui aurait plus de

200 ans, ou encore comme le Cèdre bleu de l'Atlas, les Ifs, les micocouliers, les platanes et le chêne rouge d'Amérique qui caractérisent le Parc Barnave. Vers Fiancey, ce sont plutôt les mûriers qui sont à l'honneur et après avoir servi à nourrir les vers à soie qui ont fait la richesse de l'économie locale par le passé, ils ombragent désormais les promenades du site. Moins anciens mais plus originaux, les deux hêtres tortillard du parc Marius Camet (Hôtel de Ville) sont une curiosité génétique puisque ce sont des petits mutants d'hêtres communs de constitution fragile. Bref, du haut des arbres de la Ville plusieurs siècles nous contemplent. ■





Solidarité sportive

Si les handballeurs ont la réputation de mettre du cœur à l'ouvrage quand il s'agit de défendre leur couleurs, ils n'hésitent pas, à l'occasion, à agir avec le même cœur qu'ils ont sur la main. Explications.

Si l'enjeu sportif du match qui les opposait à Montélimar samedi 6 février était de remonter dans le classement de leur poule afin d'assurer leur maintien en première division, les handballeurs de l'Union Sportive de Saint-Egrève avaient ce soir-là un autre challenge à relever. Un challenge solidaire celui-là ! En effet, l'objectif de leur soirée était d'assurer le spectacle et de rassembler un

maximum de public car tous les bénéfices engrangés lors de cette onzième journée de championnat devaient être remis à l'Association Française des Sclérosés En Plaque. L'idée de cette manifestation caritative, on la doit à la Saint-Egrévoise Stéphanie Serra. "Je faisais du hand à Pont de Claix quand j'étais plus jeune et il y a 20 ans l'USSE avait déjà une super réputation", explique cette mère de famille dont le fils a repris le flambeau et évolue depuis quelques années dans les équipes saint-égrévoises. "Il m'a semblé normal de soutenir le club en m'engageant comme bénévole. Je fais donc partie du club partenaire qui s'occupe de trouver des financements pour le club de handball. Nous faisons des soirées partenaires régulièrement durant lesquelles nous invitons les personnes qui soutiennent financièrement le club. Il y a quelques temps, j'ai eu l'idée d'organiser une action de solidarité qui mêlerait le sport et la santé avec l'AFSEP. C'est quelque chose qui me tient à cœur car ça me touche de très près. J'ai proposé l'idée au club et au club partenaires (voir ci-contre) qui m'ont suivie tout de suite sans se poser de question. On ne peut que remercier les deux bureaux

pour qui cette action a été une véritable évidence".

Invité de marque

Une fois cet accord de principe en poche, Stéphanie Serra a contacté l'antenne locale de cette association nationale et a soumis son idée à Gérard Paillot qui en a la responsabilité. "Il s'est immédiatement montré très intéressé. D'autant plus que du côté de l'AFSEP ils réfléchissent à un éventuel projet autour du sport et du handicap et aimerait mettre en place un événement aux alentours du mois de mai". Invité VIP de la soirée, Gérard Paillot a même été convié à donné lui-même le coup d'envoi du match qui se disputait à la Halle Jean Balestas au côté de Noémie, une jeune Saint-Egrévoise. Un moment fort qui a été pour certain l'occasion d'en apprendre un peu plus sur cette maladie du système nerveux central qui attaque la myéline, la matière qui gaine les neurones et trouble la transmission de l'influx nerveux. D'après l'AFSEP, 90 000 à 100 000 personnes sont atteintes de sclérose en plaques en France. On estime que 4 000 nouveaux cas sont déclarés chaque année dans le pays. Ce serait la maladie neu-

rologique handicapante la plus fréquente chez l'adulte jeune dans les pays industrialisés. Elle touche environ une personne sur mille avec une prédilection pour le sexe féminin.

Match nul mais victoire saint-égrévoise

Alors d'accord. Pour une fête parfaite, tout le monde aurait adoré que les rouge et noir emportent le match à domicile. Mais si celui-ci s'est terminé sur un score nul de 25 partout à l'issue d'une rencontre très disputée, les Saint-Egrévois ont tout de même gagné la soirée puisque celle-ci a rapporté 500 € qui ont été remis à Gérard Paillot. "Ce n'est pas une recette exceptionnelle, mais c'est déjà bien", se réjouit Stéphanie Serra qui n'a pas assez de mots pour remercier l'USSE handball et la générosité de ses membres. "Actuellement, la vie c'est tellement du chacun pour soi que cela fait plaisir de voir que des personnes sont capables de se mobiliser comme ça pour une idée. L'USSE Handball c'est avant tout un club familial, les parents suivent, donnent un coup de main" explique Stéphanie Serra visiblement émue. ■

Le saviez-vous ?


La section handball de l'Union sportive de Saint-Egrève c'est une quarantaine d'année de passion qui ont marqué l'histoire sportive locale. Aujourd'hui le club rassemble environ 300 licenciés qui jouent dans l'une des quinze équipes au maillot rouge et noir de Saint-Egrève. 30 bénévoles assurent le bon fonctionnement de cette section. A celle-ci est adossé le Club partenaires Handball Saint Egrève. Association loi 1901, sa mission est de récolter des fonds afin de développer la pratique du handball de performance au sein de l'USSE. Les offres de partenariat ainsi proposées aux professionnels (et même aux particuliers) sont déclinées dans des "packs" valables sur la durée d'une saison.


En savoir + :

<http://usse-handball.com/handball/>

2 C'est le nombre de techniques que propose à découvrir les ateliers de gravure et de sculpture de l'ACDA lors de l'exposition collective à découvrir en mairie du 17 au 27 mars.

Café des sciences

web+  Pour son prochain rendez-vous, le Café des Sciences du Néron change ses habitudes. Les scientifiques proposent cette fois-ci aux curieux de les rejoindre dans l'espace convivialité de La Vence Scène afin d'évoquer ensemble "L'eau dans les Alpes : quels usages, quelles ressources ?". Si la question est largement débattue sur le plan international, quels sont les problèmes et les enjeux spécifiques à l'environnement de montagne ? Ces ressources sont-elles inépuisables ? Quels sont les impacts des activités sur ces ressources ? Comment peut-on les adapter pour en garantir la disponibilité ?... Georges-Marie Saulnier, docteur en hydrologie, spécialiste en modélisation hydro-météorologique et chercheur au CNRS ainsi que Eve Leroy, docteur en hydrologie, spécialiste en modélisation socio-hydrologique ont été conviés pour répondre aux questions que les Saint-Egrévois peuvent se poser sur ces sujets.

web+ 

La RASTE des champions



Avec le retour des beaux jours, les cyclotouristes de l'USSE ont les mollets qui les démangent ! Alors pour profiter des paysages exceptionnels des contreforts de la Chartreuse, ils invitent les amateurs de petite reine à se joindre à leur randonnée annuelle le jeudi 17 mars. La RASTE, puisque tel est son nom propose deux parcours de 65 et 84 km qui ont été soigneusement fléchés depuis la Halle Jean Balestas. Les départs se font respectivement à 12h30 et 14h30 et la journée se termine à 18h. Pour le confort des participants, un ravitaillement est bien sûr programmé sur le circuit et une collation à l'arrivée... ■

En savoir + : 04 76 75 55 55

PRINTEMPS DES POETES : Albane Gellé est présente à la bibliothèque Barnave le samedi 12 mars à partir de 10h.

Zapping du mois

FÉVRIER

Samedi
6



Hommage !

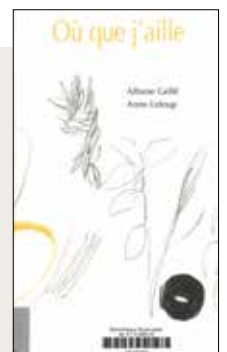
C'est une exposition hors programme qui a été proposée aux Saint-Egrévois au début du mois de février. En effet, suite au décès de Madeleine Burieaux, sa famille a confié à la Ville de nombreuses toiles réalisées par la professeur de dessin qui a marqué des générations de collégiens de Barnave. Œuvres qui ont fait l'objet d'une exposition dont le vernissage, proposé en présence du Maire Catherine Kamowski, de Geneviève Reynier l'adjointe à la culture, et des proches de l'artiste a été un moment de vive émotion.

le temps de lire

Secteur ADULTE

Où que j'aille de Albane Gellé, illustrations de Anne Leloup aux éditions Esperluète

Ce texte d'Albane Gellé est tout à la fois une adresse à un tu absent et un long monologue où le temps, la nature et les vivants prennent chacun leur place. Elle donne à sentir que l'absence physique peut être compensée par une omniprésence dans les "petites" choses de tous les jours. Avec elle, le lecteur imagine l'absent, accompagne les gestes simples et se souvient de ses propres fêlures.



Secteur JEUNESSE

Mon amour de Astrid Desbordes, illustrations Pauline Martin aux éditions Albin Michel jeunesse.

"Est-ce que tu m'aimeras toute la vie ?" demande Archibald à sa maman – juste après le câlin du soir. Et maman de confier un secret. "Je t'aime quand tu pars à la guerre...et quand tu changes d'avis", explique-t-elle à son garnement déguisé en chevalier mais effrayé par un petit rien. Bref, quoi qu'il arrive, "c'est ça mon secret, susurre maman. Je t'aime chaque jour". Un album délicat à la profondeur et à la simplicité renversantes !



LA VENCE SCÈNE

Mardi 8 mars à 19h

Concert : "Quand je serai petit"

La Compagnie illimitée s'invite à La Vence Scène pour y proposer un concert et... un peu plus ! La soirée, accessible à partir de 7 ans, est en effet le fruit du télescopage de deux auteurs-compositeurs-interprètes aux parcours radicalement différents. L'un a appris le violon au Conservatoire. L'autre, autodidacte, manipule boîtes à rythmes, samplers, ordinateurs et sons électroniques. Résultat de l'équation : un concert "high-tech" détonnant qui fait certes la part belle aux nouvelles technologies avec tablette, looper, smartphone, mais où les parties instrumentales ne sont pas en reste. ■



AVIS AUX SCOLAIRES : mardi 8 mars à 14h la Compagnie Illimitée donne un concert "privé" exclusivement réservé aux élèves du CP au CM2 des écoles de la Ville dans le cadre des séances scolaires

Samedi 12 mars à 20h30

Comédie musicale



La joyeuse troupe saint-égrévoise de Saint-E Olympia revient sur les planches de La Vence Scène pour y donner une nouvelle fois sa dernière création en date "De la rue au moulin rouge". Comme à leur habitude les artistes mêlent chant, danse et théâtre pour raconter l'histoire de trois jeunes femmes destinées à devenir reines des nuits

parisiennes. Dans cette seconde version, le spectacle donne aux spectateurs l'occasion de retrouver l'atmosphère canaille du Paris des années folles. "Atmosphère, ? Athmosphère, non mais est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ?". ■

Réservations : 06 17 32 61 36
ou jc.lafran@gmail.com.

AMATEURS A LA VENCE SCÈNE : le saviez-vous ? En marge de la programmation professionnelle La Vence Scène propose aux amateurs comme ceux de Saint-E Olympia de se produire sur ses planches. 11 dates sont ainsi proposées tout au long de la saison 2015-2016

Vendredi 18 mars à 20h30

Musiques actuelles

L'Unisson a donné carte blanche à ses "Graines de Djeuns" pour mettre sur pied une soirée dont le programme doit rassembler les amateurs de Ray Charles à Mika, de Stevie Wonder à Stromae. Dirigés par Pascal Perrier, les jeunes chanteurs vont donc donner de la voix pour faire vibrer leur public. A noter : les jeunes de L'Unisson remontent sur les planches de La Vence Scène dès le vendredi 1^{er} avril pour mettre le feu à la salle en interprétant le répertoire jazz-funk-soul-mythique des Blues Brothers. Un hommage qui s'inscrit dans la continuité de la résidence de Benoît Sourisse au conservatoire, avec les classes de formation musicale, le Big Band et les "combos" jazz dirigés par Fabrice Bon et Yoan Kérais. Entrée libre sans réservation.



Samedi 26 mars 2016 à 15h

Séance animée : Les espîegles

En marge des quatre courts-métrages d'animation letton de Jānis Cimernanis, Māris Brinkmanis, Evalds Lācis compilés dans "Les espîegles", La Vence Scène propose aux enfants de plus de quatre ans de prolonger cette expérience cinématographique qui a pour thème la nature en participant à une animation "masques d'animaux".

En savoir + :

www.lavencescene.saint-egreve.fr

OPERA BALLET : pour la 3^e séance d'opéra au cinéma, La Vence Scène propose "Le Barbier de Séville" de Rossini samedi 2 avril à 20h. Réservations :

www.lavencescene.saint-egreve.fr



Renseignements : 04 76 56 53 18

Billetterie : sur place

ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

l'agenda du 7 au 24 mars 2016

LUNDI 7 MARS

Permanence du commissaire-enquêteur dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification du PLU pour le projet TMV. De 9h15 à 12h15.

MARDI 8 MARS

Concert jeune public "Quand je serai petit" par la Cie Illimitée à La Vence Scène. 19h.

Réservations : 04 76 56 53 63.

MERCREDI 9 MARS

Heure du conte des 0-3 ans à la bibliothèque Rochepleine. 10h30

Au fil des pages à la bibliothèque Barnave. 18h30.

VENDREDI 11 MARS

Soirée dansante par l'association C.DAN.SE à l'Espace Robert Fiat. 20h.

En savoir + : 07 82 92 01 62.

JEUDI 10 MARS

Ski de piste, inscription pour la sortie aux Contamines du dimanche 13 mars au foyer de l'USSE. 20h30.

SAMEDI 12 MARS

Braderie du Secours Populaire à la Maison des Solidarités et des Familles. De 9h à 17h.



Rencontre poétique avec Albane Gellé à la Bibliothèque Barnave. 10h.

Repas dansant animé par l'orchestre Franck et organisé à l'Espace Visancourt par Saint-Egrève Accueil. 12h.

En savoir + : 04 57 79 06 14.

Comédie musicale "De la Rue au Moulin Rouge" par Saint E Olympia à La Vence Scène. 20h30.

En savoir + : sainteolympia02.free.fr.

Handball, l'équipe N1 de l'USSE reçoit Villeurbanne à la Halle Jean Balestas. 20h45.

JUSQU'AU 13 MARS

Exposition "Invitation à une promenade picturale" de Jean-Pierre Genevey dans les salles d'exposition de l'Hôtel de ville.

DIMANCHE 13 MARS

Volleyball, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Cannes à la Halle Jean Balestas. 15h.

MARDI 15 MARS

Café des sciences, "L'eau dans les Alpes : quels usages, quelles ressources?" organisé à La Vence Scène par le Café Sciences du Néron. De 18h à 20h.

JEUDI 17 MARS

Cyclotourisme, "RASTE 2016", randonnée organisée par la section cyclotourisme de l'USSE. Départ à 12h30 depuis le complexe Jean Balestas.

En savoir + : ussecyclo@neuf.fr.



Vernissage de "Gravure & sculpture", l'exposition collective de l'ACDA dans les salles d'exposition du Château Borel. 18h30. (A découvrir jusqu'au 27 mars).

Ski de piste, inscription pour la sortie à Valloires-Valmeiner du dimanche 20 mars au foyer de l'USSE. 20h30.

VENDREDI 18 MARS

Atelier multimédia "publier avec scribus" à la bibliothèque Barnave. 10h. Gratuit sur inscription au 04 76 75 40 63.

SAMEDI 19 MARS

Journées portes ouvertes à la MFR de 9h à 17h.

Atelier parents-enfants "zumba" proposé par l'Association Familiale à l'espace Europe. De 10h à 11h30.

Inscriptions : 04 76 75 27 57.

Commémoration du 19 mars 1962 au Monument aux Morts. 11h15.



LA VENCE SCÈNE cinéma



► La vache

Le 9 mars à 15h30 et 20h30 ; le 11 mars à 20h30 ; le 12 mars à 14h ; le 13 mars à 15h ; le 15 mars à 20h30.

► Les naufragés

Le 9 mars à 17h30 ; le 10 mars à 20h30 ; le 12 mars à 18h30 ; le 14 mars à 20h.

► Ave, César !

Le 9 mars à 20h30 (VOSTF) ; le 11 mars à 20h ; le 12 mars à 20h30 ; le 13 mars à 17h et 20h (VOSTF).

► Zootopie

Le 9 mars à 15h ; le 12 mars à 16h ; le 13 mars à 15h et 17h30.

► La terre et l'ombre

(VOSTF)
Le 9 mars à 18h ; le 10 mars à 20h ; le 13 mars à 20h ; le 14 mars à 20h.

► Les suffragettes (VOSTF)

Le 15 mars à 20h (ciné-échange).

Du 20 au 22 mars

Printemps du cinéma - Tarif unique : 4€ pour tous

DIMANCHE 20 MARS

Volley-ball N2, l'USSE reçoit Cagnes à la Halle Jean Balestas. 15h.

MARDI 22 MARS

Permanence du commissaire-enquêteur organisée en mairie dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU). De 13h30 à 16h30. Voir aussi en p. 9.

JEUDI 24 MARS

Atelier diversification alimentaire "cuisiner pour les tout-petits" à la Maison des Solidarités et des Familles. De 8h45 à 11h15. Sur inscription au 04 76 56 05 40.



Loto du Club rencontre et loisirs à la Maison des Solidarités et des Familles. 14h.

Tennis de table, championnat par équipes à la Halle Jean Balestas. 15h30.

Loto de l'USSE Natation à l'Espace Robert Fiat. 19h.

Spectacle "Cabaret Déjanté", le nouveau spectacle composé de sketches, de chansons et d'improvisés des comédiens de la Vence Théâtre pour les spectateurs de l'Espace Europe installés autour de tables bistrot. 20h30.

Réservations au 06 77 08 95 15 ou sur www.a-venge-theatre.fr

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15).
Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h (horaires élargis le soir jusqu'à 19h pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus :

Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**
Catherine Kamowski, sur RDV
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Conseil départemental
Pierre Ribeaud : **04 76 92 18 96**
Député, de la 5^e circonscription de l'Isère
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.
RDV un vendredi par mois le matin en mairie.
Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.
Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
Un lundi par mois, 14h-17h.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : un jeudi par mois, 17h-19h30 et un mercredi par mois, 16h-18h30.

Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tournier, conciliateur de Justice.

Les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h en mairie
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**

Permanence d'écoute psychologique le vendredi, 9h-13h à la MSF

Centre de planification et d'éducation familiale :

2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers

Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**

Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**
(Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)
4 av Général de Gaulle. Information et orientation,

ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h, jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.
ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Régie Assainissement **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères **08 00 50 00 27**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **08 00 50 00 27**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie des eaux **04 76 56 53 20**

Voirie **08 00 80 58 07**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 05 au 11/03 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 12 au 18/03 : pharmacie Brosier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux

Du 19 au 25/03 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 26/03 au 01/04 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 02 au 08/04 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



Yves Lorinquier
IMMOBILIER

Vos conseillers
Jean-Yves LAMARCA
et **Patricia SCHMITT**
Place du Pont de Vence



ST-EGREVE

Beau T4, 3 chbres, salon lumineux, balcon S/O, calme, ascenseur, gardien, stationnement facile, proche Tram. Charges : 1160 €/an.

CLASSE ÉNERGIE : D 180 000 €



ST-EGREVE

Beau T4 lumineux, 2 chbres, séjour double avec balcon vue Vercors, copro tranquille fermée. Charges : 1944 €/an dont chauffage compris.

CLASSE ÉNERGIE : C 150 000 €



ST-EGREVE

T3 dans résidence standing de 1970. Marbre clair et parquet, cuisine aménagée, loggia, salon avec large balcon Sud. Charges : 592 €/an.

CLASSE ÉNERGIE : D 145 000 €



ST-EGREVE

Maison individuelle dans secteur résidentiel calme, proche commo. 4 chbres, possibilité d'agrandissement, terrain de 1129 m² en zone UD.

CLASSE ÉNERGIE : D 338 000 €

Toutes nos offres sur www.lorinquier.com - Tél. **04.38.02.03.00**

Communication
Régie publicitaire



PUBLI
L'essor de vos idées

Une stratégie
de communication
authentique,
positive et durable.



8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères - Tél. 04 76 44 63 76 - Fax. 04 76 42 48 88 - E-mail : publiz@wanadoo.fr

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Oui, les écoles de Saint-Egrève sont entretenues, rénovées et modernisées !

L'actualité nationale a fait état d'un état préoccupant de certaines écoles publiques dans le sud de la France ou plus près de nous. Certains, en mal de sujet de polémique ou de sujet tout court, ont pensé "surfer" sur cette vague en se disant qu'après tout, plus c'est gros, plus ça passe.

Alors les écoles publiques de Saint-Egrève ? Taudis ou pas taudis ? Faisons le point hors de toute chicanerie politicienne : des faits, rien que des faits. Notre ville compte 6 groupes scolaires régulièrement entretenus, c'est à dire qu'ils font l'objet de travaux pendant les vacances. Toutes les communes ne le font manifestement pas, nous si !

A côté de cela, ces bâtiments, souvent anciens, nécessitent des travaux plus importants, plus lourds et donc plus coûteux de rénovation ou de modernisation. Cela aussi, nous le faisons et nous le faisons selon un plan de travail réfléchi et établi en fonction des besoins constatés. C'est la bonne méthode car, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu besoin d'intervenir dans un bâtiment en urgence, quelque soit le type de bâtiment d'ailleurs...

Alors les écoles ? Le plan est connu depuis le mandat précédent et simple dans son exécution : 2011, l'école de la Gare ; 2012-13, celle du Pont de Vence ; 2014-15, la Monta ; 2016-17-18, les écoles de Prédieu et enfin, à partir de 2018, l'école Barnave. Sur 8 années, près de 5 millions d'euros ont été ou seront dépensés pour l'amélioration énergétique et fonctionnelle de nos écoles.

Tout cela, c'est évidemment sans compter le budget municipal que nous consacrons aux activités scolaires et périscolaires (personnels d'entretiens, fournitures scolaires, activités d'éveil, frais de transport, sport scolaire, musique à l'école, etc.) Cela, également, sans compter le déploiement du Plan numérique à l'école qui vise à offrir aux enfants des écoles publiques de Saint-Egrève, le meilleur accès possible au Savoir et à la Connaissance disponibles. Bref, à Saint-Egrève, les écoles sont loin d'être à l'abandon...

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Le projet immobilier Prédieu et le groupe scolaire Barnave

Vous êtes nombreux à le déplorer, les comptes-rendus des Conseils Municipaux et le journal municipal n'informent pas les Saint-Egrévois sur les positions de l'opposition, nous détaillons donc ici 2 sujets récemment abordés.

A l'ordre du jour du dernier Conseil municipal figurait la vente de terrain nécessaire au projet immobilier Prédieu à un promoteur privé et à Isère Habitat, une coopérative HLM. Ce terrain appartenant à la commune, les services de l'Etat (France Domaine) en ont fait une évaluation chiffrée à 720 000 €. A notre grande surprise, la majorité municipale a décidé de le céder à 467 824 € (avec une moins-value de 252 176 €) ! La majeure partie de cette baisse de prix est au bénéfice du promoteur privé qui va acheter ce terrain 2,5 fois moins cher qu'Isère Habitat qui réalise l'accession sociale ! A nos réserves sur le prix de vente, il a été répondu que le promoteur privé prendra en charge la démolition du bâtiment existant. Or l'avis de France Domaine précise bien que le terrain est évalué "en l'état" et comporte un bâtiment "destiné à la démolition". La majorité fait ainsi un beau cadeau à un promoteur privé. Nous avons donc voté contre cette cession qui ne se fait pas dans l'intérêt de la collectivité.

Lors de ce même conseil, nous avons voté pour la délibération concernant la réhabilitation du groupe scolaire Prédieu. A cette occasion, nous avons questionné la majorité sur le groupe scolaire Barnave dont le bâtiment est dans un état déplorable. Nous engageons les Saint-Egrévois à aller le voir, à en faire le tour... Nous avons demandé à plusieurs reprises le diagnostic énergétique de cet équipement, il nous a été refusé. Rien ne peut expliquer le retard des travaux sur cette école. Hormis la volonté de la majorité de finir de réaliser un important chantier hautement symbolique juste avant les élections municipales de 2020... Pas sûr que les parents d'élèves apprécieront ce pilotage très politicien des investissements sur la commune !

F. CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (PS)
hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Comment faire connaissance avec ses voisins, réaliser des économies, soutenir l'économie locale et moins polluer ?

Promenez-vous du côté de la Pinéa, précisément au pied de la tour de 12 étages et interrogez l'un des habitants des 50 appartements F4 et F5, il vous dira...

C'est là en effet qu'en décembre 2015 s'est terminé un chantier de rénovation d'un montant de 745 000 €. L'idée de rénover cette tour est née en 2012, mais l'AG des copropriétaires la valida en 2013. Des voisins mirent en avant le dispositif "Mur Mur" porté par la Métro. Dispositif qui en fonction du type de rénovation (isolation thermique minimale ou plus complète,) permet une prise en charge financière partielle des travaux. Et plus ces travaux sont importants, plus l'aide augmente. En effet, alors qu'une rénovation a minima n'ouvre pas droit à des aides, le niveau 3 de l'opération permet, à condition de rénover de la cave à la toiture et de changer aussi les fenêtres d'au moins 90 % des copropriétaires, de bénéficier de 40 % d'aides sur la facture.

Résultat ? Il n'en fallait pas moins pour que les plus convaincus, avec l'aide active du conseil syndical, se lancent dans un porte-à-porte pour convaincre tous les voisins du bien-fondé du dispositif. Pas moins de 98 % des propriétaires furent convaincus et acceptèrent de changer leurs fenêtres. Au final, pour un F4, l'opération aura coûté env. 20 076 €, dont seulement 12 171 € pour le propriétaire. Cela reste encore une somme, mais l'aide publique aura permis de diminuer les frais. De plus, pour les revenus les plus modestes, la subvention a atteint jusqu'à 90 % de la facture du foyer !

Conclusion : l'opération est bonne pour les propriétaires qui valorisent leur bien mais aussi pour les locataires qui voient leurs charges baisser grâce à une isolation performante. Rappelons enfin que ce dispositif existe aussi pour les logements dits sociaux et qu'aujourd'hui la Métropole est passée à l'opération "Mur Mur 2" incluant cette fois les maisons individuelles et les logements construits avant 1945 et après 1975. Renseignez-vous !

Laurent Amadiéu, Brigitte Ruef, Tania Bustos
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Le ski scolaire en danger à St-Egrève !

Le ski fait partie du patrimoine sportif de notre région.

Son accessibilité pourtant est rendue de plus en plus difficile aux familles de l'agglomération grenobloise en raison des conditions de vie qui se dégradent, notamment en terme de pouvoir d'achat : les familles ont de plus en plus de mal à finir les fins de mois et à offrir à leurs enfants du sport et des loisirs. De plus les politiques économiques orientent le tourisme vers un surdéveloppement des grosses stations sans toujours bien peser les conséquences sur l'environnement, et vers un "ski de luxe", offert aux plus fortunés en raison des prix de forfaits devenus indécents.

Dans une ville comme la nôtre, inscrite dans un patrimoine plus large où l'histoire des Chasseurs Alpins, des Jeux Olympiques, du secours en montagne compte, favoriser l'apprentissage de tous les enfants de Saint-Egrève au ski de fond et au ski de piste est un enjeu d'égalité républicaine à défendre. Oui le ski à l'école, comme nombre d'activités dites "facultatives" doivent être maintenues, voire développées !

Acquérir des techniques de glisse s'apprend mieux quand on est jeune et immergé dans un esprit d'équipe, d'entraide, de solidarité. Permettre aux enfants Saint-Egrévois d'être tous égaux dans l'accès aux sports d'hiver est, dans notre contexte environnemental et social, un investissement pour leur avenir : travailler en station, pratiquer pour le loisir ou la compétition, font partie du quotidien des jeunes d'ici. Empêcher l'éducation au ski pour tous c'est freiner le développement d'un secteur d'activité qui repose sur des acteurs locaux.

Favoriser une politique solidaire d'accès au ski comme à toutes les activités sportives et de loisirs, c'est au contraire prendre ses responsabilités municipales pour être garant de l'équilibre des droits des enfants, de l'équité territoriale et de notre bien commun qu'est l'or blanc qui nous environne et dont les richesses ne doivent pas profiter à une minorité mais bien être partagées au profit de la jeunesse.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche-PC.F.
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>

PUBLI

L'essor de vos idées



*Communication
Régie publicitaire*



Une stratégie de communication
authentique, positive et durable.

8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères

Tél. 04 76 44 63 76 - Fax 04 76 42 48 88

E-mail : publiz@wanadoo.fr



L'accession abordable sécurisée

**Grenoble
CASTEL'O**
(secteur presqu'île)

T4 à partir de
217 500 €*
Lot n° A303

T3 à partir de
190 500 €*
Lot n° A302

22 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)
7 appartements (habitat participatif)
1 famille peut encore rejoindre le groupe

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr



L'union fait la force
LES COOP'HAB

isère
habitat

notre métier, vous accompagner



*Tous conditions de plafond de ressources

Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

L'accession abordable sécurisée

St-Martin-Le-Vinoux
CHARL&STONE



T3 à partir de
142 000 €*
Lot n° A301

T4 à partir de
169 000 €*
Lot n° A302

EN AVANT-PREMIÈRE
20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr



isère
habitat
notre métier, vous accompagner



* Sous conditions de plaidoyer de ressources. Prix en location accession sans réserve d'habitation et sous réserve de l'agencement définitif.



D. BAPST
Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

Tiers payant Paiement adapté

☎ **04 76 75 61 18**

Centre commercial Les Charmettes

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Julien MOURIER Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

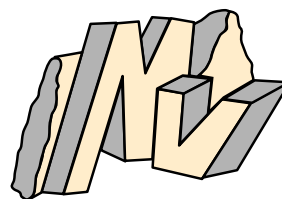
Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

ICI

VOTRE PUBLICITÉ

☎ 04 76 54 43 10



MARBRERIE
DE LA VENCE

Christian JEAN / Frédéric VELER

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046